

## Sommaire

# Bourses et programmes d'échanges éducationnels pour le développement Canada-ANASE

## 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle (courts séjours)

### 1. DESCRIPTION DU PROGRAMME DE BOURSES

La nouvelle initiative Bourses et programmes d'échanges éducationnels pour le développement Canada-ANASE permet aux étudiants, des pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (l'ANASE), de participer à des échanges d'études ou de recherche de courte durée dans des établissements postsecondaires canadiens au niveau collégial, au premier cycle et aux cycles supérieurs.

### 2. PROGRAMMES ADMISSIBLES À L'UQTR

- **Séjour d'études :**
  - Les étudiants provenant d'universités ayant signé une entente BCI-CREPUQ ont accès aux programmes suivants : [liste des programmes offerts](#)
  - Les universités ayant signé un accord-cadre avec l'UQTR devraient consulter le document pour connaître la liste des programmes admissibles.
- **Stages de recherche :** Tous les programmes sont admissibles.

### 3. PAYS ADMISSIBLES

Les étudiants doivent être citoyens d'un des pays admissibles suivants :  
 Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos (République démocratique populaire lao (RPD Lao)), Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam.

### 4. PROCESSUS DE SÉLECTION – 2018-2019

Date	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
21 décembre 2018 au 24 février 2019	Dépôt des candidatures sur le site suivant : <a href="http://www.uqtr.ca/bourses-anase">www.uqtr.ca/bourses-anase</a>
<b>24 février 2019</b>	<b>Date limite de réception des candidatures par l'UQTR.</b>
5 mars 2019	Soumission des candidatures approuvées par l'UQTR au gouvernement du Canada.
Fin mai 2019	Notification d'octroi de bourses aux candidats sélectionnés.
Juin à août 2019	Processus de demande de permis d'études, de travail et de visa.
Août 2019 ou janvier 2020	Début des études ou du stage au Canada.

## 5. SITES INTERNET

Gouvernement du Canada : <http://www.scholarships-bourses.gc.ca/scholarships-bourses/can/institutions/asean-anase.aspx?lang=fra>

Pour poser sa candidature à l'UQTR : [www.uqtr.ca/bourses-anase](http://www.uqtr.ca/bourses-anase)

## 6. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
<b>Admissibilité et conditions</b>	<b>Séjour études à l'UQTR</b>
	<p>Les étudiants qui désirent suivre des cours crédités doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• être sélectionnés par leur institution d'attache avant les dates limites de l'UQTR ;</li><li>• être inscrits à temps plein dans l'un des établissements avec lequel l'UQTR a des accords-cadres de coopération scientifique et de mobilité, ou qui ont signé <a href="#">une entente avec le BCI</a> pendant toute la durée de l'échange et y payer leurs frais de scolarité ;</li><li>• avoir complété l'équivalent d'au moins une année d'études à temps plein dans le programme auquel ils sont inscrits et avoir complété un total de 13 années de scolarité pour les programmes de baccalauréat ;</li><li>• avoir trouvé un programme d'études à l'UQTR correspondant à leurs études actuelles parmi la <a href="#">liste des programmes ouverts aux étudiants hors Québec</a> ou selon l'accord signé entre les 2 universités ;</li><li>• être inscrits à temps plein pendant leur séjour à l'UQTR (12 à 15 crédits au baccalauréat, 9 crédits à la maîtrise et au doctorat) ;</li><li>• doivent choisir un domaine d'études qui correspond et contribue à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et présenter une lettre d'intention (maximum d'une page) qui décrit en quoi le domaine d'études ou de recherche choisi contribue au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et comment le candidat mettra en pratique les connaissances acquises pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et réduire les écarts de développement dans la région de l'ANASE ;</li><li>• obtenir, auprès de l'établissement d'attache, l'approbation du programme de cours qu'ils comptent suivre à l'UQTR (voir formulaire de choix de cours sur formulaire d'inscription <a href="http://www.uqtr.ca/bourses-anase">www.uqtr.ca/bourses-anase</a>) ;</li><li>• posséder un excellent dossier académique. Certains départements de l'UQTR peuvent exiger une moyenne élevée ;</li><li>• maîtriser le français (niveau B2) ;</li><li>• satisfaire aux conditions particulières d'admission des programmes, s'il y a lieu.</li></ul>

	<p><b>NOTE :</b></p> <p>Un accord entre l'établissement canadien et l'établissement d'origine du candidat doit être en vigueur au moment de la demande pour les étudiants au premier cycle. Pour les cycles supérieurs, l'accord n'est pas obligatoire, mais il est souhaitable.</p>
	<b>Stagiaire de recherche à l'UQTR</b>
<b>Admissibilité et conditions</b>	<p>Les stagiaires de recherche doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir trouvé un professeur de l'UQTR acceptant de les superviser pour la durée de leur stage de recherche à l'UQTR. Au besoin, consulter la liste des départements de l'UQTR (<a href="http://www.uqtr.ca/departements/">http://www.uqtr.ca/departements/</a>) et consulter la liste des professeurs dans la section « Équipe ».</li> <li>• Choisir un domaine de recherche qui correspond et contribue à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et présenter une lettre d'intention (maximum d'une page) qui décrit en quoi le domaine d'études ou de recherche choisi contribue au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et comment le candidat mettra en pratique les connaissances acquises pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et réduire les écarts de développement dans la région de l'ANASE ;</li> <li>• Être inscrits à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire d'un pays admissible pour toute la durée de l'échange et y payer les frais de scolarité ;</li> </ul>
<p>Les candidats suivants ne sont pas admissibles à une bourse ANASE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui ont obtenu la citoyenneté canadienne ou qui prévoient faire une demande de résidence permanente au Canada ;</li> <li>• qui participent déjà à un programme de bourses d'échange financé par le gouvernement du Canada ;</li> <li>• déjà inscrits à un programme d'études menant à un grade ou à un diplôme d'une université ou un collège canadien ;</li> </ul>	

## 7. VALEUR ET DURÉE

- **10 200 CAD** pour les étudiants du collège, du premier cycle et des cycles supérieurs universitaires (maîtrise et doctorat), pour une période d'un minimum de quatre mois ou une session académique d'études ou de recherche ;
- **12 700 CAD** pour les étudiants des cycles supérieurs universitaires (maîtrise et doctorat), pour une période de cinq à six mois d'études ou de recherche ; ou
- **15 900 CAD** pour les étudiants du collège et du premier cycle, pour une période de huit mois ou deux sessions académiques d'études ou de recherche.

### **La bourse couvre les dépenses suivantes :**

- les frais pour l'obtention d'un visa, d'un permis d'études ou de travail ;
- les billets d'avion aller-retour (pour le boursier seulement) en classe économique par l'itinéraire le plus direct ;
- les frais d'assurance médicale ;
- l'allocation mensuelle de subsistance ;
- les frais de transport terrestre, y compris les passes d'autobus mensuelles ;
- les livres, les fournitures scolaires et l'équipement requis, à l'exception d'ordinateurs.

Les boursiers doivent assumer la responsabilité de la présentation d'une demande de permis d'études ou de travail selon la situation.

### **8. ÉVALUATION**

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- La lettre d'intention (maximum d'une page) qui décrit en quoi le domaine d'études ou de recherche choisi contribue au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et comment le candidat mettra en pratique les connaissances acquises pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et réduire les écarts de développement dans la région de l'ANASE ;
- le mérite académique des études ou des recherches proposées par le candidat ;
- les bénéfices à l'établissement d'origine, au superviseur et aux pairs ;
- les bénéfices à l'établissement canadien, au superviseur et aux pairs ;
- le renforcement des liens créés dans le cadre de l'échange.

### **9. DATE LIMITE POUR POSER SA CANDIDATURE**

Le formulaire, ainsi que tous les documents de soutien selon la bourse désirée doivent être déposés à l'adresse suivante : [www.uqtr.ca/bourses-anase](http://www.uqtr.ca/bourses-anase) **au plus tard le 24 février 2019, à 23h59** (heure normale de l'Est (HNE) -0500 UTC).

### **10. RESPONSABLE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

#### **Sylvain Pinet**

Conseiller en développement international  
Bureau de l'international et du recrutement,  
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)  
Tél. : + 819-376-5011, poste 2350

[sylvain.pinet@uqtr.ca](mailto:sylvain.pinet@uqtr.ca)

[www.uqtr.ca](http://www.uqtr.ca)